

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°42-2024-220

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2024

# Sommaire

## **42\_DDETS\_Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /**

42-2024-12-19-00001 - Arrêté préfectoral n° 24/37 du 19 décembre 2024 portant dérogation au repos dominical (2 pages) Page 3

42-2024-12-05-00002 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP798259214?? CANOPEE (2 pages) Page 6

42-2024-12-12-00030 - Déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré sous le n° SAP932959307?? MENAGEZ-VOUS (2 pages) Page 9

## **42\_DDT\_Direction Départementale des Territoires de la Loire /**

42-2024-12-17-00016 - AP autorisant capture et transport du poisson à OFB dans le département de la Loire de 2025 à 2029 (3 pages) Page 12

42-2024-12-17-00015 - AP portant autorisation introduction carpe amour dans un plan d'eau sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez (4 pages) Page 16

42-2024-12-18-00003 - Arrêté n° DT-24-697 portant abrogation de l'arrêté DT-24-0665 réglementant temporairement la circulation sur la route départementale n° 1086 - Communes de Chavanay, Saint-Michel-sur-Rhône et Vérin (2 pages) Page 21

## **42\_Präf\_Präfecture de la Loire / Publicateur Raa**

42-2024-12-12-00031 - Décision du 12 décembre 2024 prononçant le déclassement du domaine public ferroviaire de terrain sis à SAINT ÉTIENNE, parcelle cadastrée 309 AB 477. (2 pages) Page 24

42-2024-12-13-00018 - Arrêté préfectoral n°2024-295 PAT portant cessibilité des immeubles sous emprise nécessaire pour le projet d'aménagement de la ZAC Cote GRANGER à Lorette (64 pages) Page 27

42-2024-12-12-00032 - Décision du 12 décembre 2024 prononçant le déclassement du domaine public ferroviaire de terrain sis à SAINT ÉTIENNE, parcelles cadastrées 309AB 478, DV 158, (2 pages) Page 92

## **84\_DRSP\_Direction régionale des services pénitentiaires d'Auvergne-Rhône-Alpes / Service du droit pénitentiaire**

42-2024-12-19-00002 - délégation de signature CE par intérim CD Roanne DISP Lyon (9 pages) Page 95